

## Les conditions générales de vente en ligne de Family Way Applicables à compter du 10/01/2020

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société Family Way, EIRL, dont le siège social est situé 13 avenue Jules Ferry, 92160 ANTONY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 851 406 132 et gérant le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet [www.family-way.com](http://www.family-way.com) dénommée ci-après " l'acheteur ".

### **Article 1. Objet**

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre FAMILY WAY et l'acheteur et précisent les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet [www.family-way.com](http://www.family-way.com). L'acquisition d'un produit à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Avant toute transaction, l'acheteur déclare d'une part que l'achat de produits sur le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle et d'autre part avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes. La société FAMILY WAY conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

### **Article 2. Produits**

Les produits proposés sont ceux qui figurent sur le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) de la société FAMILY WAY, dans la limite des stocks disponibles. La société FAMILY WAY se réserve le droit de modifier à tout moment l'assortiment de produits. Chaque produit est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant ses principales caractéristiques techniques (nombre de pages, format). Les photographies sont les plus fidèles possibles mais n'engagent en rien le Vendeur. La vente des produits présentés dans le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) est destinée à tous les acheteurs résidants dans les pays qui autorisent pleinement l'entrée sur leur territoire de ces produits et qui font l'objet d'une livraison par Family Way.

### **Article 3. Tarifs**

Les prix figurant sur les fiches produits du catalogue internet et sont des prix en Euros (€) toutes taxes comprises (TTC) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de la TVA pourra être répercuté sur le prix des produits. Le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de livraison, facturés en supplément du prix des produits achetés.

#### **Article 4. Commande et modalités de paiement**

Sur le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com), il suffit à l'acheteur de sélectionner le bouton commander pour acheter le livre.

Toutes les commandes passées à Family Way sont destinées à l'usage personnel des Acheteurs. L'Acheteur ou les destinataires des produits s'interdisent en conséquence toute revente partielle ou totale des produits.

Toute commande, pour être valablement formée, nécessite l'acceptation des présentes conditions générales de vente par l'Acheteur.

L'Acheteur passe sa commande sur le site [www.Family-Way.com](http://www.Family-Way.com). Il dispose les produits qu'il souhaite acheter dans un panier virtuel.

Family Way confirme l'acceptation de la commande à l'Acheteur à l'adresse mail que celui-ci aura communiqué. La vente ne sera conclue qu'à compter de la confirmation de la commande. Family Way se réserve le droit d'annuler toute commande d'un acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Les informations renseignées par l'acheteur, lors de la prise de commande engagent celui-ci : en cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, Family Way ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de livrer le produit.

Le paiement s'effectuera via le système Paypal qui propose d'utiliser un compte Paypal ou simplement sa carte bancaire. L'acheteur sélectionne les produits qu'il souhaite commander dans le « panier », modifie si besoin (quantités, ...), vérifie l'adresse de livraison ou en renseigne une nouvelle. Puis, les frais de port sont calculés et soumis à l'acheteur. Ensuite, l'acheteur choisit le mode de paiement de son choix : « Paiement par Paypal ». L'étape suivante lui propose de vérifier l'ensemble des informations, prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente en cochant la case correspondante, puis l'invite à valider sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer ma commande ». Enfin, l'acheteur est redirigé sur l'interface sécurisée PAYPAL afin de renseigner en toute sécurité ses références de compte Paypal ou de carte bancaire. Si le paiement est accepté, la commande est enregistrée et le contrat définitivement formé. Le paiement par compte Paypal ou par carte bancaire est irrévocable. En cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci, l'acheteur pourra exiger l'annulation du paiement par carte, les sommes versées seront alors re-créditées ou restituées. La responsabilité du titulaire d'une carte bancaire n'est pas engagée si le paiement contesté a été prouvé effectué frauduleusement, à distance, sans utilisation physique de sa carte. Pour obtenir le remboursement du débit frauduleux et des éventuels frais bancaires que l'opération a pu engendrer, le porteur de la carte doit contester, par écrit, le prélèvement auprès de sa banque, dans les 70 jours suivant l'opération, voire 120 jours si le contrat le liant à celle-ci le prévoit. Les montants prélevés sont remboursés par la banque dans un délai maximum d'un mois après réception de la contestation écrite formée par le porteur. Aucun frais de restitution des sommes ne pourra être mis à la charge du titulaire.

La confirmation d'une commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Si l'acheteur possède une adresse électronique et s'il l'a

renseignée sur son bon de commande, la société FAMILY WAY lui communiquera par courrier électronique la confirmation de l'enregistrement de sa commande.  
Si l'acheteur souhaite contacter la société FAMILY WAY, il peut le faire soit par email à l'adresse suivante : [hello@family-way.com](mailto:hello@family-way.com), soit en se rendant sur le site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) en cliquant sur l'onglet contact.

#### **Article 5. Réserve de propriété**

La société FAMILY WAY conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris.

#### **Article 6. Rétractation**

En vertu de l'article L121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables à compter de la livraison de leur commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du produit au vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour.

#### **Article 7. Livraison**

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue. Les commandes sont effectuées par un service de livraison avec suivi, remise sans signature. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé. L'acheteur est livré à l'adresse précisée lors de la commande. En cas d'absence de l'acheteur, il recevra un avis de passage,. Les risques liés au transport sont à la charge de l'acquéreur à compter du moment où les articles quittent les locaux où le produit est stocké. L'acheteur est tenu de vérifier en présence du livreur, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu à la livraison. En cas de dommage pendant le transport, toute protestation doit être effectuée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison.

#### **Article 8. Garantie**

Tous les produits fournis par la société FAMILY WAY bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. En cas de non conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné à la société FAMILY WAY qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera. Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par voie postale à l'adresse suivante : FAMILY WAY, 13 avenue Jules ferry 92160 ANTONY, dans un délai de trente jours après livraison.

#### **Article 9. FORCE MAJEURE**

Le Vendeur pourra suspendre, retarder ou modifier l'exécution de la commande en cas de force majeure, ainsi que dans tous les cas d'événements caractérisant une impossibilité d'exécution, tels que, à titre d'exemple : grève, incendie, inondation, blocage des voies de communication, bris de machine, retard de livraison de ses propres fournisseurs, l'Acheteur renonçant dans ce cas à se prévaloir d'un éventuel préjudice.  
Dans de telles circonstances, la société FAMILY WAY préviendra l'Acheteur par écrit, notamment par courrier électronique, dans les 48H de la date de survenance des

événements. Le contrat liant la société FAMILY WAY à l'Acheteur étant alors suspendu de plein droit, sans indemnités, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par la société FAMILY WAY et son Acheteur pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat.

#### **Article 10. Responsabilité**

La société FAMILY WAY, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

#### **Article 11. Propriété intellectuelle**

Tous les éléments du site [www.family-way.com](http://www.family-way.com) sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société FAMILY WAY. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

#### **Article 12. Données à caractère personnel**

La société FAMILY WAY s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur, qu'il serait amené à transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse suivante : FAMILY WAY, 13 avenue Jules Ferry, 92160 ANTONY.

#### **Article 13. Règlement des litiges**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

La langue des présentes Conditions Générales de Vente est la langue française.

En cas de litige ou de réclamation, il est recommandé à l'Acheteur de se rapprocher du Vendeur afin de rechercher une solution amiable.

Si le différend, qu'il soit au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus par la société FAMILY WAY, ou au paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de Commerce du siège de la société FAMILY WAY, quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, et du paiement et du mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

L'attribution de compétence est générale et s'applique qu'il s'agisse d'une demande principale, d'une demande incidente, d'une action au fond ou d'un référé.